



CEJEF

DIVISION TECHNIQUE

ENSEIGNEMENT DE LA CULTURE GÉNÉRALE

**GUIDE POUR LA RÉALISATION DU
2^e
TRAVAIL PERSONNEL
(TP2)**

Prénom :

Nom :

Profession :

2^e TRAVAIL PERSONNEL EN ECG A LA DIVTEC (TP2)

Les termes utilisés dans le présent règlement pour désigner les personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

REGLEMENT

Principe

Art. 1

- a) Dans le but de préparer l'élève au travail personnel d'approfondissement (TPA) de dernière année, l'élève doit réaliser 2 précédents travaux personnels.

	Formations de 2 & 3 ans	Formations de 4 ans
1 ^{er} travail personnel	2 ^e semestre de 1 ^{ère} année	2 ^e semestre de 2 ^e année
2 ^e travail personnel	2 ^e semestre de 2 ^e année	2 ^e semestre de 3 ^e année
Travail personnel d'approfondissement	1 ^{er} semestre de 3 ^e année	1 ^{er} sem. de 4 ^e année

- b) Le TP2 est conforme aux exigences énoncées dans le Plan d'étude jurassien (PEJ) de culture générale.
- c) Le TP2 comprend :
- L'élaboration d'un document écrit sur support informatique.
 - Une présentation orale de ce document devant la classe.
- d) Pour ce TP2, et selon décision de l'enseignant, il est accepté que les apprentis puissent travailler en binômes.

Evaluation

Art. 2

- a) A la différence du TP1, celui-ci met également l'accent sur l'oral. La grille d'évaluation comporte environ 2/3 des points sur la présentation orale et 1/3 sur le document écrit.
- b) Il y a une note en Société et une en Langue & Communication pour ce TP2. Ces 2 notes sont intégrées aux notes du semestre en cours et ont une pondération double.
- c) Elles tiennent compte également du processus d'élaboration du TP2 par le biais d'un journal de bord.
- d) Dans le cas d'un travail à deux, la note est soit la même pour les deux, soit différente en fonction de l'implication de chacun. Ceci, selon décision de l'enseignant.

Objectifs	<p>Art. 3 Le TP2 permet à l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'aborder un sujet de façon personnelle, méthodique et approfondie;• de planifier une tâche à moyen terme et de tenir les délais fixés par un échéancier tout en développant sa capacité d'autonomie de travail ;• d'élaborer un dossier de façon autonome en exerçant son sens critique et de défendre ses propres opinions ;• de maîtriser la recherche et le traitement d'informations ;• de préparer un résumé écrit à l'intention de toute une classe ;• de préparer une présentation orale, puis de communiquer oralement le résultat de son étude devant la classe.
Choix du thème général	<p>Art. 4 « Une tradition ailleurs » Il s'agit de présenter une tradition d'une région du monde. Le TP2 consiste en une analyse critique effectuée par l'élève et non pas juste en une description de généralités sur un pays. L'enseignant de culture générale précise la zone géographique d'investigation. En tous les cas, cette dernière doit être hors Suisse romande.</p>
Aspects à approfondir	<p>Art. 5 a) Il s'agit d'approfondir cette tradition sous l'angle d'un seul aspect du PEJ. b) Pour un travail à deux, il faut choisir 2 aspects. Les aspects possibles sont « la culture », « l'identité & socialisation » ou « l'éthique » découlant du PEJ.</p>
Droits de l'enseignant	<p>Art. 6 L'enseignant de culture générale a le droit de regard sur le choix du sujet opéré par ses élèves. Il peut notamment refuser un sujet qui ne correspond pas aux objectifs et conditions fixés.</p>
Rôle de l'enseignant	<p>Art. 7 L'enseignant de culture générale de la classe assure le suivi régulier de l'élaboration du TP2 de chacun de ses élèves.</p>
Lieu de travail	<p>Art. 8 Le TP2 se conçoit au sein de l'école durant les périodes de cours, mais également au domicile de l'élève.</p>
Planification	<p>Art. 9 L'enseignant établit une planification pour donner le temps aux élèves de réaliser le TP2. Il détermine également quelques échéances qui devront être impérativement respectées par les élèves. En cas de non-respect des échéances intermédiaires, le maître peut enlever 0,5 point à la note du dossier par semaine de retard.</p>

Remise du travail personnel	<p>Art. 10</p> <ul style="list-style-type: none">a) Le travail écrit, réalisé à l'ordinateur, est impérativement remis à l'enseignant à la date fixée.b) Le résumé à l'intention des élèves de la classe est remis en même temps que le travail écrit.c) Un travail non rendu dans le délai fixé est considéré comme non déposé. Ensuite, un point par semaine de retard est déduit à la note finale du TP2.d) L'article 10 ne s'applique pas si l'élève se trouve dans un cas de force majeure. Dans ce cas, la direction de la division technique est immédiatement avertie par l'élève.e) Toute maladie ou tout accident doit faire l'objet d'un certificat médical qui est adressé à la direction dans les trois jours ouvrables qui suivent le délai de remise.f) La direction statue sur les cas litigieux et fixe, le cas échéant, d'entente avec l'enseignant de culture générale, un nouveau délai pour la remise du TP2.
Plagiat	<p>Art. 11</p> <ul style="list-style-type: none">a) En cas de plagiat non conséquent, la grille d'évaluation de la présentation écrite le sanctionne par une pénalité.b) En cas de plagiat conséquent, le travail est considéré comme non déposé. Dans ce cas, les dispositions de l'art. 10 sont appliquées.c) L'enseignant peut exiger que l'élève procède à une auto-évaluation du taux de plagiat de son texte et qu'il intègre une quittance émise par le logiciel dans les annexes de son TP2.
Présentation orale	<p>Art. 12</p> <ul style="list-style-type: none">a) La présentation orale du travail personnel devant la classe a lieu à la date fixée par l'enseignant. Ce planning doit être impérativement respecté par les élèves.b) L'oral dure 10'. 15' pour un travail à deux.c) Il est possible d'agrémenter la présentation orale de moyens annexes (powerpoint, supports audio ou vidéo). Mais la présentation orale doit rester primordiale.d) Les réponses aux questions des autres élèves de la classe, ainsi que de l'enseignant durent 5-10'.
Absence à la présentation	<p>Art. 13</p> <ul style="list-style-type: none">a) L'absence à la soutenance orale, non justifiée par un cas de force majeure ou par la présentation, dans les trois jours ouvrables, d'un certificat médical, est sanctionnée par la note 1.b) Une séance de rattrapage n'est organisée que sur décision de la direction.
Recours	<p>Art. 14</p> <p>La direction est compétente pour trancher les litiges portant sur l'élaboration et sur l'évaluation du travail personnel.</p>
Entrée en vigueur	<p>Art. 15</p> <p>Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} décembre 2016.</p>

GUIDE METHODIQUE

I. Consignes générales

Voici quelques consignes importantes pour la réalisation d'un travail personnel de qualité :

- Choix d'un sujet qui vous intéresse et qui sera aussi susceptible d'intéresser tout lecteur potentiel ;
- Recherche d'un spécialiste. Ça n'est pas une démarche obligatoire, mais vivement conseillée puisqu'elle va clairement vous aider dans vos recherches ;
- Délimitation du sujet qui sera traité ;
- Gestion du temps disponible en respectant les échéances fixées ;
- Rédaction d'un travail manifestement personnel. Cette présentation orale doit être véritablement personnelle, résultat de lectures, de recherches, et d'analyses personnelles et non simplement une compilation ou un copier-coller issu de diverses sources d'informations ;
- Préparation d'une présentation orale sur une tradition d'une région du monde (hors Suisse romande).
- Respect du règlement et du guide méthodique du TP2.

II. Marche à suivre

Il s'agit de respecter les étapes suivantes :

- a) Recherche d'une tradition propre à une région du monde ;
- b) Décider quel aspect sera approfondi (annexe n°1) ou quels aspects pour un travail à deux ;
- c) Formuler au minimum une question par aspect (annexe n°1) ;
- d) Eventuellement approfondir encore chaque aspect à l'aide de questions secondaires
- e) Débuter la recherche d'informations ;
- f) Rédaction provisoire du préambule et l'introduction ;
- g) Rédaction du développement ;
- h) Rédaction de la conclusion, du bilan et de la bibliographie ;
- i) Mise en page définitive ;
- j) Conception de la page de garde et assemblage du dossier ;
- k) Rédaction d'un résumé (1 page A4) à l'intention des élèves ;
- l) Préparation de la présentation orale et des éventuels moyens annexes.

III. Recommandations pratiques importantes

- Toute citation, tirée d'un ouvrage ou d'un site internet, doit obligatoirement être mise en évidence, soit par une couleur différente, une taille de police différente ou mise en italique. La référence de la source doit être citée par une note de bas de page.
- Un TP2 ne saurait négliger les aspects orthographiques et grammaticaux. C'est une marque de respect envers les lecteurs. Avant de rendre son TP2, sa relecture par une personne compétente permet de corriger d'éventuelles erreurs.
- Le texte gagnera en clarté si les phrases restent courtes et simples. Une ponctuation précise est exigée. Un vocabulaire trop compliqué risque de desservir la qualité du travail. Vous devez être capable de comprendre et d'expliquer tout ce que vous avez écrit.
- Le fait de trouver dans votre entourage une personne compétente dans le domaine choisi peut se révéler fort utile et cette démarche n'est en aucune manière interdite, mais au contraire encouragée.
- Un journal de bord précisant les différentes étapes de la réalisation est impérativement et régulièrement tenu par l'élève. Sa présentation au maître de culture générale peut être exigée en tout temps. Il constitue un élément de l'évaluation du travail personnel.
- Tous les documents d'élaboration du TP2 doivent continuellement être mis en ligne sur une plate-forme d'échange.
- Le fait de se retrouver à devoir parler devant sa propre classe peut être difficile. Attention donc à bien se préparer à cette étape.

IV. Structure et contenu du TP2

Forme : écrite et orale

Support écrit : Document informatisé composé de caractères de taille 11 ou 12 suivant la police choisie. Vous éviterez les changements trop fréquents de police.

Illustrations : Graphiques, photos, dessins seront incorporés au texte avec les explications adéquates. Un dossier photo pourra être ajouté en annexe. Il s'agira de veiller à ce que la qualité des images soit suffisante, même en photocopies et de renoncer aux images qui ne serviraient qu'à « faire joli ».

Nombre de pages : Un minimum de 2500 caractères (espaces non compris) pour le traitement de l'aspect, sans compter les illustrations, est exigé.

Dossier : Il sera assemblé, mais sans mettre les feuilles dans des fourres individuelles plastifiées.

Ci-après, un exemple de page de titre et de table des matières, ainsi qu'une description de ce que nous attendons de vous pour ces passages clés.

Présentation orale : La structure de l'oral sera la même que le document écrit et la présentation suivra la même chronologie en débutant par le préambule pour se terminer au bilan personnel.

Illustrations : Moyens audio et vidéo, cartes géographiques... Par contre, ces moyens seront à réserver au minimum une semaine avant la date de la présentation orale.

DIVISION TECHNIQUE DU CEJEF

Une tradition jurassienne



2^e travail personnel

« Pourquoi les Jurassiens fêtent-ils encore la Saint-Martin ? »

Prénom et nom

Profession

Date de remise : jour / mois / année

TABLE DES MATIERES

1. Préambule.....	2
1.1 Présentation personnelle.....	2
1.2 Motivations.....	2
1.3 Méthodologie.....	2
2. Introduction	3
2.1 Cadre général.....	3
2.2 Question de recherche.....	3
3. Présentation théorique du sujet.....	4
3.1 Le Jura, le dernier-né des cantons suisses.....	4
3.2 Le Jura, un canton catholique.....	5
4. Aspect culturel.....	6
5. Conclusion.....	9
6. Bilan personnel.....	10
7. Sources.....	11
8. Annexes.....	12
8.1 Dossier photographique.....	12
8.2 Entretien.....	12
8.3 Journal de bord.....	12
8.4 Quittance de l'authenticité de votre TP2	13

1. Préambule

1.1 Présentation personnelle

Dans ce premier chapitre, il s'agira pour vous de vous présenter brièvement. Vous pourrez rédiger ce que bon vous semble au sujet de votre propre personne, qu'il s'agisse de votre formation, de votre situation familiale, de vos passions...

1.2 Motivations

*Le préambule permet tout d'abord d'indiquer aux lecteurs le **thème général** qui a été proposé aux apprentis pour leur TP2. Il consiste également à exposer ses **motivations** quant au choix du sujet. Il s'agit donc d'un **point personnel**. Chaque personne rédigerait un préambule différent sur un même sujet, car elle n'aurait pas les mêmes motivations. Faites preuve ici d'inventivité et d'originalité !*

De plus, le préambule vous permet de mentionner ce que vous connaissez sur le sujet, votre lien personnel avec le pays ou la région choisi et cela, avant de commencer à travailler sur votre travail personnel. Ces connaissances peuvent être très approfondies ou très légères, c'est égal ! Il suffit de les préciser ici.

Finalement, le préambule vous permet d'exposer l'objectif de votre travail. Au-delà de l'obligation de réaliser un travail personnel, vous devez trouver un objectif, quelque chose que vous tirerez de celui-ci. Cela peut être de l'expérience dans la rédaction, la découverte de l'utilisation des ordinateurs et de certains logiciels, des connaissances sur le sujet traité... A vous de voir !

1.2 Méthodologie

Dans ce chapitre, il s'agira d'expliquer comment vous allez vous organiser pour mener à bien votre travail personnel. Donnez des explications sur votre futur rythme de travail, les principales échéances que vous allez vous fixer. Décrivez également comment vous allez vous y prendre pour obtenir le plus d'informations possible sur le pays et sur les aspects choisis.

Parlez également des éventuels entretiens que vous allez réaliser. Qui allez-vous rencontrer et pourquoi ces personnes ? Mentionnez aussi les sondages que vous allez entreprendre. Pourquoi un sondage et qui va être sondé ?

2. Introduction

Une introduction peut être divisée en deux parties distinctes, que voici :

2.1 Le cadre général

Contrairement au préambule, le cadre général doit être **impersonnel**. C'est-à-dire que chacun pourrait, théoriquement, présenter le même cadre général sur un sujet donné. Il s'agit de « faire entrer » le lecteur dans votre sujet.

Exemple : Le Jura est encore une région très attachée à ses traditions ancestrales, à l'image de la Saint-Martin.

→ Vous n'entrez pas dans les détails, car vous les développerez dans la partie centrale du travail personnel. Par contre, vous indiquez que vous allez aborder la tradition de la Saint-Martin dans le Jura.

En écoutant l'introduction, le lecteur n'aura donc aucun détail, mais il saura de quoi parle le travail personnel.

2.2 La question de recherche

Il est important de bien comprendre qu'**un travail personnel n'est pas un exposé** ! Vous ne vous bornerez pas à exposer des éléments sur un sujet, mais vous réaliserez une **recherche** individuelle sur celui-ci. Votre travail personnel ne peut pas ressembler à un autre, car votre recherche est personnelle.

Pour être certain de ne pas réaliser uniquement un exposé, vous devez poser **une question de recherche pour l'aspect choisi** (binôme : 2 aspects) qui guidera votre travail, de l'introduction à la conclusion.

3. Présentation théorique du pays et de la région concernée

Dans ce chapitre, il s'agira de présenter les connaissances théoriques en rapport avec le pays choisi et plus spécifiquement avec la région choisie. Vous pourrez vous aider de la littérature existante, d'internet et de différentes autres sources que vous jugerez utiles afin de rédiger une description de la situation.

Ces bases théoriques créeront les fondations de votre présentation. Cela ne servira à rien d'en mettre trop et il vous suffira parfois de résumer l'ensemble de la littérature à disposition. Attention, par contre, à ne pas oublier de citer scrupuleusement vos sources, nous y reviendrons !

Exemple : Le Jura est le dernier né des cantons suisses sis au nord-ouest de la Confédération helvétique...

4. Aspect en lien avec l'ECG

Ce chapitre est le plus important de votre travail personnel ! C'est une partie véritablement personnelle qui va vous permettre de répondre à vos questions de recherche.

Suite à la base théorique développée dans le chapitre précédent, vous allez maintenant analyser votre problématique donnée par votre question. Pour ce faire, vous allez aborder ce chapitre sous l'angle d'un aspect le plus adéquat selon les directives de votre enseignant.

Exemple

Aspect culture : Pourquoi les Jurassiens fêtent-ils encore la Saint-Martin ?

5. Conclusion

La conclusion est un point très important et souvent négligé.

*Pour faire une bonne conclusion, vous devez présenter un **panorama des grands points abordés dans votre travail personnel**. Il s'agit surtout de répondre à votre question de recherche.*

Exemple : J'en conclus que le Jura est encore énormément attaché à ses traditions et que la Saint-Martin est un témoignage vivant du passé des Jurassiens.

6. Bilan personnel

Un bon bilan personnel est une auto-évaluation de son travail personnel et de la gestion de son travail.

Que trouvez-vous de positif dans votre recherche ? Quel passage vous semble particulièrement réussi ? Pourquoi ?

Que trouvez-vous de négatif dans votre recherche ? Quel passage vous semble moins bon ? Pourquoi ?

Avez-vous géré votre temps correctement ? Avez-vous utilisé assez de sources ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? Que feriez-vous différemment avec un peu plus d'expérience ?

N'oubliez pas de remercier les personnes qui vous ont aidé à réaliser ce travail personnel.

7. Sources

Chaque idée tirée d'un ouvrage, d'un article ou d'un site internet doit impérativement être référencée.

Les logiciels de traitement de texte permettent de référencer très facilement les sources. Voici le mode d'emploi :

Je dois référencer le paragraphe suivant, inspiré par le site Wikipédia.

Roger Federer est un joueur de tennis suisse né le 8 août 1981 à Bâle. Joueur professionnel depuis 1998, il détient le record de 302 semaines passées à la première place du classement mondial de tennis ATP World Tour, ainsi que le record de 17 victoires de tournois du Grand Chelem de tennis.

Premièrement, il faut impérativement utiliser des guillemets pour reprendre un texte écrit par un autre auteur.

Exemple :

« Roger Federer est un joueur de tennis suisse né le 8 août 1981 à Bâle. Joueur professionnel depuis 1998, il détient le record de 302 semaines passées à la première place du classement mondial de tennis ATP World Tour, ainsi que le record de 17 victoires de tournois du Grand Chelem de tennis. »

Deuxièmement, il faut référencer le passage inspiré par un autre auteur. Cette référence se fera sous la forme de « notes de bas de page ».

Mode d'emploi :

1. Placer le curseur à la fin du paragraphe à référencer (derrière les guillemets).
2. Sélectionner ensuite l'onglet « Références » dans le menu du traitement de texte.
3. Sélectionner ensuite « Insérer une note de bas de page ».
4. Un numéro vient se placer où se trouve le curseur et au bas de la page.
5. Inscrivez la référence dans l'espace qui se trouve après le numéro au bas de la page.

Résultat final :

« Roger Federer est un joueur de tennis suisse né le 8 août 1981 à Bâle. Joueur professionnel depuis 1998, il détient le record de 302 semaines passées à la première place du classement mondial de tennis ATP World Tour, ainsi que le record de 17 victoires de tournois du Grand Chelem de tennis. »¹

¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Roger_Federer

Voici comment dresser la liste générale des différentes sources que vous avez utilisées.

Ouvrages

- AUDOUARD Xavier, *La grande histoire du motocross*, éd. Larivière, 2002.
- MAGNIEN François, *Le sanglier : aménagements, gestion, chasse*, éd. Gerfaut, 1994.
- MORO BUROZON Alessandra, *Les céréales : avoine, blé, boulgour, épeautre, quinoa, seigle*, éd. Jouvence, 2009.

Articles

- JACQUAT Marcel, *Bonfol : une bombe bientôt désamorcée...* , in : « Jura pluriel : culture, tourisme, information », N° 57, pp.34-37.
- PRAZ François, *Stations valaisannes : le match des milliardaires : les projets immobiliers vont bon train*, in : « PME Magazine », N°1 Janvier 2010, pp.38-41.

Sites web

www.wikipedia.fr,

https://fr.wikipedia.org/wiki/Roger_Federer

Date de visite : 9 avril 2016

www.admin.ch,

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>

Date de visite : 9 mai 2016

Porrentruy, le 1^{er} décembre 2016

Cédric Erard
Responsable ECG de la DIVTEC

V. Annexe

Voici une liste des différents aspects à votre disposition pour la réalisation de votre travail personnel, ainsi que divers domaines qui en découlent.² Ces domaines sont cités pour donner des pistes de réflexion. Il ne s'agit nullement de les reprendre tels quels dans le travail personnel !

Aspect « Culture »

Architecture	Cultures populaires	Littérature	Symbolique
Arts visuels	Cultures quotidiennes	Musique	Langage
Création artistique	Expositions	Perception	Cultures étrangères
Culture de masse	Films	Sous-cultures	Théâtre
Culture propre	Histoire de l'art		

Aspect « Éthique »

Assistance et justice	Décision morale	Mœurs et morale
Attitude respectueuse	Dignité humaine	Relativisme
Changements de valeurs	Droits de l'être humain	Responsabilité
Conflits de valeurs	Égalité et différence	Solidarité
Courage civil	Éthiques contextuelles	Tolérance
Culpabilité et échec	Liberté	

Aspect « Identité et socialisation »

Cadre familial et social	Imprégnation culturelle	Projets de vie
Comportements à risques	Individualisme	Résistance au changement
Conflits sociaux	Intégration	Rôle familial et social
Développement personnel	Marginalité	Ségrégation
Diversité culturelle	Ouverture au monde	Styles de vie
Épanouissement personnel	Phénomènes migratoires	Types corporels

² Cette liste est tirée du PEC ECG